



Brétignolles
sur-mer

Ville
Sportive



ÉDITO CROISÉ



FRÉDÉRIC FOUQUET Maire de Brétignolles-sur-Mer

Je vous souhaite la bienvenue à Brétignolles-sur-Mer ! Vous êtes ici sur la côte de lumière, au cœur du littoral vendéen. Avec nos 13 km sur la façade atlantique, vous jouissez de la plus belle vue sur l'océan et vous profitez de tous les aspects de la

côte : sablonneuse, sauvage et rocheuse. Ce littoral brétignollais est jalonné d'une piste cyclable, et d'un sentier pédestre, empruntés par la Vélodyssée et le GR8, accessibles à tous, offrant un panorama à couper le souffle. D'autres pistes et sentiers sont également à découvrir, dans un environnement plus champêtre. Grâce à ses atouts naturels et à un aménagement du territoire harmonieux, notre commune attire beaucoup d'estivants, mais aussi de plus en plus de résidents à l'année qui choisissent Brétignolles pour la qualité de vie qu'elle offre, avec notamment un cœur de ville rénové et vivant. La commune a donc de multiples facettes. Elle permet de pratiquer des activités tournées vers la mer, de profiter d'un centre-bourg animé et de s'évader dans la nature préservée des dunes ou des sentiers rétro-littoraux.

Vous l'aurez compris, ici, la pratique sportive fait partie intégrante de notre identité et de notre quotidien. Les lieux naturels dont nous bénéficions sont propices à celle-ci. Balades à pied et à vélo, randonnées pédestres, pêche et sports nautiques sont privilégiés ! Par ailleurs, nous avons la chance d'avoir un tissu associatif dynamique et motivé qui propose une multitude d'activités sportives pour tous et à tous niveaux. Nous les accompagnons dans leurs initiatives et favorisons leur développement.

Conscient que le sport apporte beaucoup à la qualité de vie des habitants d'une ville, la politique sportive est une priorité de la Municipalité. Pour cela, des axes forts ont été définis en la matière. Je vous invite à les découvrir à travers les pages de ce dossier qui vient appuyer notre candidature au label « Ville sportive ».



JOSÉ PARETS Adjoint aux Sports et à la Vie Associative

Notre commune compte une cinquantaine d'associations à but non lucratif dont l'objet d'intérêt général contribue au bien vivre ensemble au sein de la commune. Plus d'une vingtaine d'entre elles sont tournées vers les activités physiques et sportives. Douze

de ces associations sont affiliées à des fédérations sportives et une à la fédération Handisport. Pour faire vivre ces structures, plusieurs centaines de bénévoles donnent de leur temps de manière indéfectible, et ce malgré la crise sanitaire que nous traversons.

La Municipalité se positionne en partenaire majeur des associations brétignollaises d'intérêt général. L'équipe municipale poursuit sa volonté de pérenniser les associations existantes et de favoriser la création de nouvelles dont l'objet contribue au renforcement du lien social intergénérationnel et au développement personnel dans la convivialité, l'ouverture et le respect mutuel.

La ville met à disposition de ses associations des moyens humains et matériels (personnel, locaux et charges s'y afférant) et aussi, lorsqu'elles sont nécessaires et demandées, des aides financières sous forme de subventions (fonds publics), annuelles et/ou exceptionnelles.

Le cadre naturel dont bénéficie notre commune et les nombreuses infrastructures sportives mises gratuitement à disposition de ses associations et clubs, permettent aux habitants de Brétignolles sur Mer et à ceux des communes environnantes de pratiquer l'activité physique ou les sports de leur choix. L'offre sportive proposée aux brétignollais, tout au long de leur vie, est variée et en constante évolution.

A l'approche de l'année olympique, une emphase particulière est mise par la Municipalité pour inciter encore plus sa population à pratiquer le sport de son choix, que ce soit sous forme de loisir ou de compétition.

1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE _____ P.4

1.1 Le projet politique

1.2 Un cadre de vie idéal pour la pratique sportive

1.3 Un cadre de vie dynamique tout au long de l'année

1.4 Le développement durable, une préoccupation transversale et permanente

2. LA POLITIQUE SPORTIVE _____ P.8

2.1 LE SPORT POUR TOUS

2.1.1 La vie associative : un moteur du développement de la pratique sportive

2.1.2 Le soutien à la pratique sportive des jeunes

2.1.3 Le sport "santé"

2.2 LE SPORT COMPÉTITION _____ P.13

2.2.1 L'accompagnement des clubs de «compétiteurs»

2.2.2 L'accueil d'événements sportifs

2.3 LES SPORTS NAUTIQUES _____ P.14

2.3.1 Un contexte privilégié

2.3.2 La structuration de l'offre nautique

2.3.3 La promotion du nautisme

3. ANNEXES _____ P.16

A. Les lieux de pratique sportive

B. Agenda sportif annuel

1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Brétignolles-sur-Mer, qui a pris son nom définitif en 1919, se situe sur la Côte de Lumière, entre les Sables d'Olonne au Sud et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, au Nord. S'étendant sur plus de 2 700 hectares, elle bénéficie de l'une des façades littorales les plus étendues de Vendée, avec plus de 13 km de côte sablonneuse ou rocheuse. Brétignolles-sur-Mer fait partie de la Communauté de communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, qui compte 14 communes et 46 000 habitants. Comptant aujourd'hui 4 953 habitants, la commune accueille environ 50000 personnes durant la période estivale. Sur une année complète, elle enregistre plus de 70 000 visiteurs.

1.1 Le projet politique

A partir des années 60, le modèle de développement de Brétignolles-sur-Mer est celui d'une station balnéaire organisée autour de l'accueil des familles en résidences secondaires ou en campings. Véritable aubaine pour la population locale, ce développement a permis de faire prospérer l'artisanat du bâtiment et le commerce local. Néanmoins ce modèle d'urbanisation extensif a atteint ses limites.

En 2001, avec un parc de logements composé de 83% de résidences secondaires, principalement sous la forme pavillonnaire, et la construction tous les 10 ans de grands programmes immobiliers en bord de mer, Brétignolles possédait le plus mauvais ratio résidences principales/ résidences secondaires du littoral vendéen. A partir de ce constat, la municipalité, en 2001, a souhaité proposer un projet de développement alternatif au profit de la création d'un lieu de vie à l'année. L'ambition portée par l'équipe municipale est de passer du statut de station balnéaire familiale à celui d'une ville littorale attractive et reconnue pour la qualité de son cadre de vie, de ses équipements et de ses services.

Cette ambition est déjà mise en œuvre au travers d'un certain nombre d'actions, et notamment :

- La création d'une ceinture verte de 426 ha qui protège la profession agricole contre le risque d'une urbanisation rétro-littorale.
- La mise en œuvre de connexions naturelles entre la ceinture verte et la zone urbaine irriguées par des liaisons douces. Ces espaces naturels en milieu urbain font l'objet d'une gestion adaptée pour maintenir et développer leur qualité écologique.
- L'accueil des jeunes ménages en proposant plus de 130 lots dans les lotissements communaux réservés aux primo-accédants à des prix très inférieurs à ceux du marché immobilier local.
- La mise en place de structures d'accueil pour les familles (ouverture de 6 nouvelles classes à l'école publique, mise en place d'un accueil périscolaire et d'une cantine communs aux deux écoles, une crèche) et de nombreux équipements sportifs et de loisirs au service des associations locales.
- Le maintien et le développement de commerces de proximité à travers l'aménagement du quartier des halles.
- La création d'une maison de santé pluridisciplinaire pour maintenir et renforcer l'offre de soins de premier recours.



1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE



La vie des habitants s'organise principalement autour de deux pôles : le centre-ville et le front de mer.

Tout au long de l'année, le marché couvert et les deux marchés hebdomadaires animent le quartier des Halles et de l'église. Le cœur de ville regroupe de part et d'autre de la RD38 la plupart des commerces et services à la population.

Autour de la rue de la Gîte, plus au nord, s'organise un second pôle autour des équipements scolaires, sportifs et de loisirs. Historiquement, cet espace accueillait le stade, la salle omnisports, la salle des fêtes et l'école publique.

A partir des années 2000, l'offre d'équipements et de services s'étoffe avec la relocalisation de l'école privée Notre-Dame, la création du multi-accueil, de l'accueil périscolaire et de la cantine. S'y ajoute la création de nouveaux équipements sportifs et de loisirs : la salle de tennis, la salle de tennis de table, le boulodrome et le pôle associatif.

En proposant un ensemble de projets au service d'un modèle axé sur la qualité de vie à l'année, Brétignolles a réussi, au cours des dernières années, à inverser la tendance (32% de résidences principales aujourd'hui contre 17% en 2001), accueillant toujours plus de résidents principaux (+2,3% an).

Dans ce contexte, les préoccupations des résidents permanents deviennent prioritaires par rapport à la satisfaction des besoins balnéaires et plaident en faveur d'une politique associative et sportive forte.

1.2 Un cadre de vie idéal pour la pratique sportive

Ce lieu constitue désormais un pôle structurant de l'espace urbain à part entière, en connexion directe avec les lotissements dédiés à l'accueil des jeunes ménages facilité par un maillage de voies douces.

La façade littorale relie la plage et le spot de surf de la Sauzaie aux plages de Dunes 1 et de Dunes 2 en passant par la place de la Parée et la plage de la Normandelière, qui abrite l'école de voile municipale. L'avenue de la Corniche, longue de 4,5 km, est doublée de façon continue par une piste cyclable et un sentier piétonnier, propices à la pratique sportive.

Enfin, entre le centre-ville et la Parée, les 15 hectares du parc des Morinières, véritable poumon vert, constituent aujourd'hui un lieu privilégié de promenade et de loisirs pour les Brétignollais. Au total, les espaces naturels représentent 72% du territoire de la commune, alternant une grande diversité de paysages.



1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

1.3 Un cadre de vie dynamique tout au long de l'année

Comme toutes les stations balnéaires, Brétignolles-sur-Mer bénéficie d'une programmation culturelle riche et variée. Adhérente au réseau de la Déferlante, elle conjugue tous les étés spectacles d'arts de la rue avec des concerts de musique actuelle, des ateliers de découverte/sensibilisation et autres sorties « familles » sur son littoral.

Toutefois, le projet politique porté par la municipalité induit également le développement d'une offre d'animations hors-saison pour tous les publics : Déferlante de Printemps, rendez-vous des 4 saisons aux jardins, Selsapik. La commune organise aussi des événements plus importants qui participent sa renommée de la commune : Festival de la 7^e vague (20^{ème} anniversaire), concert de Johnny Halliday (2012), Vendée Protest Pro...

Cette capacité événementielle s'appuie sur un réseau associatif très développé et des bénévoles investis, véhiculant une image dynamique de Brétignolles-sur-Mer.

A VENIR

Organisation de nouveaux évènements : un week-end multisports ludique en vue des futurs Jeux Olympiques de Paris 2024.



1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

1.4 Le développement durable, une préoccupation transversale et permanente

L'identité et le développement de Brétignolles-sur-Mer se sont construits autour de son patrimoine naturel riche et varié. Dès lors, « tout naturellement », la commune a placé l'environnement au cœur de l'ensemble de ses actions.

La stratégie de développement durable de la commune vise à préserver le cadre de vie de ses habitants, en conciliant protection de l'environnement et développement territorial.

Cette préoccupation permanente prend sens à travers la matérialisation d'une ceinture verte de 426 ha protégeant les espaces agricoles et naturels du risque d'une urbanisation rétro-littorale. Entre la ceinture verte et le littoral, la zone urbaine est irriguée par des connexions naturelles, comme le parc des Morinières, faisant l'objet d'une gestion différenciée adaptée à l'accueil du public (zones naturelles de loisirs).



A VENIR

La réfection de la toiture de la salle omnisport sera l'opportunité d'y installer des panneaux photovoltaïques qui permettront d'alimenter en électricité « propre », à hauteur de plus de 65%, tous les bâtiments municipaux se trouvant dans son périmètre, notamment l'école et les locaux du pôle associatif.



Label 2018 attribué à

BRÉTIGNOLLES-SUR-MER

soutenue par la charte

Ma Commune au naturel

Cet engagement se traduit également dans des actions concrètes, et notamment :

- La lutte contre le gaspillage des ressources : protection de la ressource en eau (choix d'espèces végétales peu sensibles à la sécheresse, audit des consommations d'eau dans les équipements communaux, mise en place de limiteurs de débit, mise en place de bonnes pratiques, suppression des douches de plages), économie d'énergie (audit énergétique, rénovation des bâtiments communaux, mise en place de détecteurs de mouvements, réduction des plages horaires d'éclairage public, production d'énergie renouvelable),
- La réduction des déchets : incitation au tri sélectif et au « zéro déchet », instauration du « zéro plastique » dans les événements, mise en place de bacs à marée,
- Le nettoyage raisonné des plages et la suppression du nettoyage mécanique,
- Le zéro-phyto : label Terre saine depuis 2018,
- Un plan 2020-2026 en faveur de l'écomobilité.



2. LA POLITIQUE SPORTIVE

La politique sportive communale s'exprime principalement à travers le soutien financier des clubs sportifs et la mise à disposition d'équipements adaptés à la pratique.

Portée par l'équipe municipale dans le cadre d'un processus d'échanges régulier avec les associations, elle est supervisée par la commission municipale « Sport et Vie associative ».

Forte de onze membres élus municipaux, dont l'Adjoint délégué aux sports et à la vie associative, et en concertation avec les acteurs majeurs de la commune (présidents d'association, directeur de l'école de voile, services municipaux), elle suit les actions visant à maintenir et à développer le «goût du sport» à Brétignolles-sur-Mer. Cette commission «Sports et Vie associative» propose et porte, en partenariat avec les clubs et associations, les événements ouverts au public qui permettent de faire connaître l'offre sportive dans notre commune. Elle suit l'évolution des équipements sportifs et suggère les améliorations idoines.



La politique sportive de Brétignolles-sur-Mer s'articule autour de 3 axes majeurs :

- 1 La promotion du « sport pour tous » et du sport "santé" pour les séniors.**
- 2 La promotion du sport « compétition » pour développer les valeurs éducatives du sport et l'image de la ville à l'échelon régional, voire national.**
- 3 Le développement des « sports nautiques » inhérents à notre situation géographique et à nos infrastructures.**

NOTRE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Pour faire face à la crise sanitaire, la commune accompagne sans faille les associations sportives.

Les mesures déployées pour que perdure l'activité sportive et soutenir les associations dans leurs démarches sont de trois ordres :

ADAPTABILITE

pour l'organisation des activités.
L'ouverture des lieux de pratique a été adaptée afin que les activités sportives puissent avoir lieu à l'extérieur : le stade et le parc des Morinières ont particulièrement été mobilisés pour la pratique sportive.

SOUTIEN FINANCIER

Consciente des difficultés rencontrées, la commune a maintenu la part spécifique dans le calcul des subventions liée aux événements même si ces derniers n'ont pas pu être organisés en 2020.

ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

à travers notamment l'aide à l'élaboration des protocoles sanitaires pour la reprise des activités.

2. LA POLITIQUE SPORTIVE

2.1 LE SPORT POUR TOUS

2.1.1 La vie associative : un moteur du développement de la pratique sportive



«Faire du sport, c'est bien, faire du sport ensemble, c'est mieux». Le sport est aussi un excellent vecteur de lien social et de bien vivre ensemble. Pour cela, rien ne vaut la pratique en association !

Tous les clubs ou sections sportives de la commune ont le statut d'association loi 1901 et sont gérés de manière autonome par des dirigeants bénévoles. Conformément à la politique associative communale, la ville se positionne en partenaire de ses associations sportives avec un objectif commun d'intérêt général : promouvoir la pratique sportive et ses valeurs, notamment éducatives, qui y sont associées.

Outre les nombreuses installations sportives mises à disposition, la commune accompagne financièrement les associations sportives par l'attribution de subventions annuelles de fonctionnement ; 51 509 € en 2019.

Le dispositif de calcul des subventions aux associations a été adapté au caractère sportif des associations. Les critères d'attribution mis en place par la délibération du Conseil municipal du 24 janvier 2018 sont les suivants :

- 1° Niveau de compétition.
- 2° Nombre de licenciés (âge et lieu de résidence).
- 3° Nombre de kilomètres effectués pour les déplacements.
- 4° Nombre de manifestations organisées par l'association.



PROMOTION DU SPORT

Les supports de communication de la ville (site Internet, page Facebook, panneaux d'entrée de ville, panneau lumineux, brochures, journal de la ville (Paroles de Brétignolles)) sont mis à disposition des clubs pour promouvoir les événements sportifs ou les manifestations ouvertes au public visant à générer des recettes complémentaires (kermesses, lotos, vide-greniers).

En termes d'événements, le forum des associations organisé chaque année début septembre a vocation à inciter les Brétignollais à la pratique sportive. Pour promouvoir tout particulièrement l'attractivité nautique de la ville et les activités qui y sont associées, Brétignolles-sur-mer organise tous les ans début juillet la « fête du nautisme ».

2. LA POLITIQUE SPORTIVE

SOLIDARITÉS ET SPORTS

Dans le cadre d'Octobre Rose, la commune soutient les événements organisés pour lutter contre le cancer du sein, notamment « La Joséphine ».

En parallèle, la commune a la volonté de favoriser le développement du Handisport. L'association de Tennis de Table Brétignollais a récemment obtenu son affiliation à la Fédération Française Handisport et de beaux projets sont prévus (rencontre avec des sportifs handicapés de haut niveau, initiation pour les personnes handicapées...).

La ville de Brétignolles-sur-Mer a déjà accueilli Stéphane Houdet, joueur professionnel français de tennis en fauteuil roulant et champion paralympique à plusieurs reprises. En mars 2011, il est venu inaugurer les salles de tennis couvertes et le club-house.

Puis, en 2014, à l'occasion des 40 ans du club de tennis ATC, il est venu faire une conférence sur le handicap à laquelle les écoliers brétignollais étaient conviés.



Outre la subvention communale, le financement des associations est assuré par les cotisations des licenciés ou adhérents et les recettes générées par les manifestations organisées par les associations. De nombreuses manifestations ouvertes à tous (open de tennis, régates, démonstrations de basket, baptêmes dans le cadre d'activités nautiques) permettent aux Brétignollais de découvrir les bienfaits du sport. Les associations portent également des animations festives accompagnées par la collectivité.

Le calcul des subventions tient compte des manifestations ouvertes au public organisées par l'association sportive sur la commune de Brétignolles-sur-Mer selon les bases suivantes :

- 80,00 € par animation sportive ouverte à tous (OPEN, Régates) dans la limite de 2 par an ;
- 310,00 € par compétition sportive avec couverture médiatique, dans la limite de 2 par an ;
- 160,00 € pour les animations de loisirs ouvertes au public, éventuellement organisées en partenariat avec la commune, dans la limite de 2 par an : kermesses, lotos, concours de belote, vide-greniers, thé-dansant, animations festives ;
- 920,00 € pour les animations festives en plein air avec restauration et orchestre, dans la limite de 2 par an.



Ce partenariat se concrétise également dans les actions de conseil et de formation que notre commune apporte aux dirigeants des associations avec le concours d'organismes tels que la Maison Des Associations de Vendée (MDAV) ainsi qu'au travers des incitations aux synergies et/ou fusions entre clubs des communes du bassin de vie, notamment Brem-sur-Mer ou la Chaize Giraud.

A titre d'exemple, 3 des clubs importants de la commune (ESMBB football, 3BC basket et ATC 85 tennis) sont des fusions des clubs.

2. LA POLITIQUE SPORTIVE

2.1 LE SPORT POUR TOUS

2.1.2 Le soutien à la pratique sportive des jeunes

De nombreuses associations sont engagées dans le sport-éducatif pour les jeunes, encadré par des éducateurs diplômés en football, voile, surf, judo, karaté, basket, tennis de table et danse.

L'accompagnement financier des associations sportives est particulièrement avantageux pour les sections jeunes des clubs. Les règles d'attribution prévoient que le calcul de la subvention repose sur deux critères cumulatifs :

1. Pour tous les licenciés :

- 40,00 € par licencié résidant à Brétignolles-sur-Mer ;
- 10,00 € par licencié résidant dans le bassin de vie (Brem sur Mer, La Chaize-Giraud, Landevieille) ;

2. Pour les jeunes de moins de 18 ans :

- 20,00 € par jeune licencié de moins de 18 ans résidant à Brétignolles-sur-Mer ;
- 10,00 € par jeune licencié de moins de 18 ans résidant dans le bassin de vie (Brem sur Mer, La Chaize-Giraud, Landevieille).

Brétignolles-sur-Mer possède deux écoles primaires, l'une publique et l'autre privée, qui comptent au total 350 élèves.

Il est proposé aux élèves de la commune des séances de voile scolaire sur le plan d'eau des Morinières en septembre/octobre et au printemps. Ces sessions sont encadrées par l'Ecole de voile municipale.



A l'occasion de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), les associations sportives ont participé activement à l'accueil des enfants dans les équipements dédiés (découverte du tennis, du tennis de table, du basket, du judo, de la danse et du football). La commune accueille régulièrement dans le parc des Morinières le cross organisé par le conseiller référent de l'Education Nationale, pour les élèves élémentaires de la circonscription.

Le développement du lien intergénérationnel est aussi l'une des priorités de la commune. Ce lien se tisse au travers de manifestations annuelles telles que le Téléthon (événement ludique-sportif et solidaire attirant petits et grands) ou l'organisation de la « course des écoles » sous l'égide de notre association Jogging Loisir Brétignollais (JLB).

LES SEMAINES LOISIRS

Pour toutes les vacances scolaires, la commune propose aux jeunes de 9 à 13 ans des Semaines Loisirs leur permettant de participer à des activités ludiques et souvent sportives. Pour chaque semaine organisée, un thème et un programme varié étaient proposés. Tous les étés, les jeunes sont également sensibilisés à la baignade en toute sécurité et au sauvetage par les MNS de la commune.



2. LA POLITIQUE SPORTIVE

2.1 LE SPORT POUR TOUS

2.1.3 Le sport "santé"

La volonté de la Municipalité est de permettre aux Brétignollais de tous âges et de toutes conditions de découvrir les bienfaits du sport. Parmi les 4 953 habitants que compte notre commune, plus de la moitié atteint ou dépasse les 60 ans.

Les bienfaits de l'activité physique, notamment pour les séniors, ne sont plus à démontrer. Elle influe sur le système cardiaque (rythme, TA), respiratoire, musculaire (masse et force), nerveux (neuropsychiques) et métabolique (obésité, diabète).

A cela s'ajoutent les bénéfices psychiques (sensation de bien-être, résistance au stress, estime de soi, effet antidépresseur, interactions sociales et convivialité, amélioration du sommeil) et les bénéfices cognitifs (diminution du risque de démence (Alzheimer) surtout si l'activité est variée et diversifiée, action sur les facteurs de risque vasculaire, sur la marche et l'équilibre, réduction des troubles du comportement et du stress). Une pratique physique régulière, hors toute compétition a de nombreux atouts pour la santé.

L'équipe municipale, convaincue que l'activité physique encadrée permet de créer du lien social, de retarder les effets du vieillissement, de conserver ou retrouver le « capital santé », incite les associations destinées aux séniors à renouveler ou obtenir le label « sport santé » délivré par le CROS des Pays de la Loire.

Une des deux associations sportives destinées aux seniors est labélisée « sport santé 1 » depuis 2017. L'objectif à court terme dans ce domaine est d'inciter la deuxième association à obtenir cette accréditation « sport santé ».



A VENIR

Des actions de communication, notamment dans le cadre de la semaine bleue, seront également menées auprès du corps médical de la Maison de santé de Brétignolles-sur-Mer afin que les patients de tous âges soient sensibilisés aux bienfaits de la pratique sportive (hors compétition).

2. LA POLITIQUE SPORTIVE

2.2 LE SPORT COMPÉTITION

2.2.1 L'accompagnement des clubs de compétiteurs

L'esprit de compétition n'est pas en reste à Brétignolles-sur-Mer. Les valeurs associées aux compétitions sportives (esprit d'équipe, humilité, courage, maîtrise de soi, estime de soi, dépassement de soi) sont essentielles au développement personnel des jeunes.

La Municipalité propose des aides financières avantageuses pour les sections sports-compétition : participation financière pour les déplacements effectués dans le cadre de compétitions régionales ou d'un niveau supérieur, subvention additionnelle pour les événements sportifs avec couverture médiatique. Elle met à disposition des installations entretenues à titre gratuit. Elle accompagne de manière concrète les clubs et sections sportives participant aux compétitions régionales et nationales, quel que soit le sport.

En 2019-2020, 8 équipes brétignolaises, tous sports confondus, évoluaient en catégorie régionale et 43 départementale.

L'équipe première de football joue en Régionale 2 ainsi que l'équipe 1^{ère} de l'ATC 85 tennis.

Quelques jeunes performants en voile, en surf, en judo ont été formés au sein des clubs locaux. Ces participations de jeunes sportifs brétignollais à des compétitions nationales ou internationales qui impliquent des frais conséquents pour les associations sont soutenues dans le cadre de subventions exceptionnelles.



2.2.2 L'accueil d'événements sportifs

Grace aux installations du stade de football et à la volonté des dirigeants et des bénévoles, le club de football (ESMBB) organise annuellement des matchs de gala (équipes féminine et masculine du PSG N3 en 2021), le tournoi international des U17, ou le Mondial Minimes (U15), en 2016. Nous avons accueilli le tournoi international de Buddhako a aussi eu lieu à Brétignolles-sur-Mer en 2017.

Brétignolles-sur Mer accueille également sur son littoral des compétitions nationales ou internationales : Championnat de France de surf en 2013, le Vendée Protest Pro. Chaque année, en mai, la course des 2 Plages, organisée par le Jogging Loisir Brétignollais réunit 800 participants.

Tous ces événements accentuent l'image « compétition » de notre commune et font la promotion du sport populaire pratiqué par de nombreux jeunes Brétignollais.



A VENIR

L'approche des JO de PARIS 2024 et le label « Terre de Jeux » obtenu par la communauté de communes du Pays de Saint Gilles à laquelle appartient la commune de Brétignolles-sur-Mer, offriront d'autres occasions d'accueillir des événements sportifs majeurs sur la commune.

2. LA POLITIQUE SPORTIVE

2.3 LES SPORTS NAUTIQUES

2.3.1 Un contexte privilégié

NOTRE ENVIRONNEMENT NATUREL : 1^{ER} LIEU DE PRATIQUE SPORTIVE

Océan, front de mer aménagé, parc des Morinières, Brétignolles-sur-Mer a la chance de bénéficier de lieux naturels propices à la pratique du sport dans un environnement exceptionnel. Les organisateurs de manifestations sportives, Ville et associations, en sont bien conscients et capitalisent sur cet avantage. Ce sont également des lieux mis en valeur par la commune car ils permettent la pratique individuelle en toute autonomie.



LE SURF : DES SPOTS POUR LA COMPÉTITION

La commune abrite deux lieux dédiés à la pratique du surf : la Sauzaie (au Nord) et les Dunes (au Sud). Découvert dans les années 80, le spot de surf de la Sauzaie est un spot référence du littoral Atlantique. Caractérisé par une vague creuse et puissante, ce spot de « reef » (plattier rocheux) offre de jolis « peaks » surfables à mi-marée et à marée haute. Surplombé par une esplanade dotée d'une promenade en bois, ce site accueille ponctuellement des compétitions régionales, nationales ou internationales. Jusqu'en 2012, le Protest Vendée Pro a rassemblé à Brétignolles-sur-Mer les meilleurs surfeurs.



2.3.2 La structuration de l'offre nautique

A Brétignolles-sur-Mer, la pratique des sports nautiques est bien entendu très importante. Ecoles de surf (3 écoles et une association), de kitesurf, club nautique, ... sont accompagnés par la commune. Pour démontrer la forte volonté de favoriser la pratique, la ville a fait le choix d'une école de voile municipale qui a plusieurs objectifs :

- 1 Renforcer les activités nautiques en saison estivale.
- 2 Consolider la fidélité et la satisfaction des utilisateurs.
- 3 Pérenniser le « vivier » de moniteurs locaux : détecter le potentiel pédagogique, susciter la vocation, dispenser une formation de qualité.
- 4 Contribuer à démocratiser les activités nautiques auprès des Brétignollais : mission de service public.
- 5 Animer et sécuriser le site de la Normandelière.
- 6 Exploiter et contribuer à l'animation du site de la Parée en été.

2. LA POLITIQUE SPORTIVE

L'ÉCOLE DE VOILE : UNE SPÉCIFICITÉ LOCALE ET UN ATOUT POUR DÉVELOPPER LA PRATIQUE NAUTIQUE

Située plage de la Normandelière, avec une antenne à la Parée, l'école de voile municipale, c'est la possibilité de pratiquer de multiples activités nautiques : kayak, planche à voile, stand-up, optimist, catamaran... Cours particuliers, collectifs et locations sont proposés.

« Figure de proue » de l'image nautique de Brétignolles-sur-Mer, l'école de voile municipale a pour mission, depuis sa création, reprise en régie en 2004, de développer et de promouvoir les activités nautiques dans notre commune, toute l'année, tant auprès du public brétignollais de tout âge qu'auprès des vacanciers. 3 personnes sont employées à l'année pour assurer le fonctionnement de la structure et du personnel saisonnier est recruté chaque été.

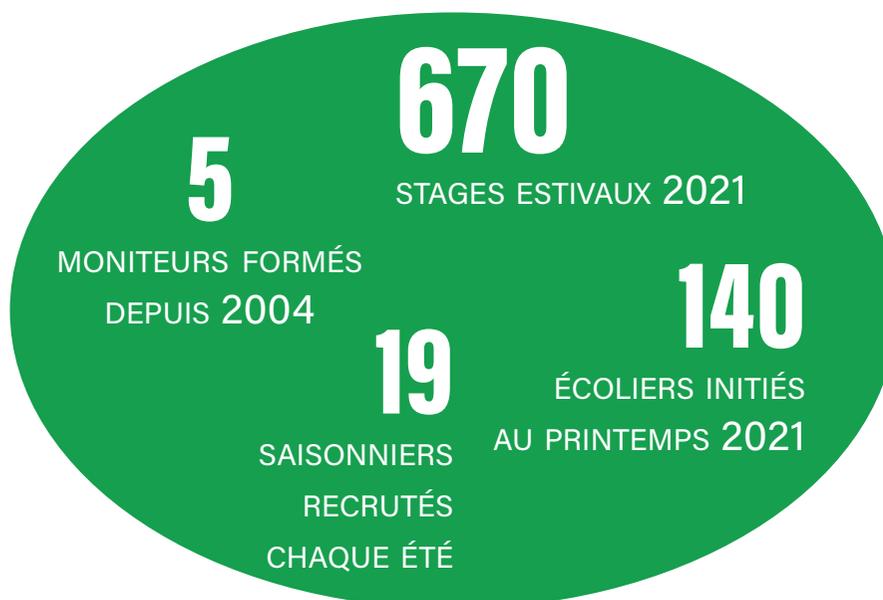
2.3.3 La promotion du nautisme

Au début de la saison estivale, la Ville de Brétignolles-sur-Mer mobilise tous les acteurs de l'activité nautique sur le site de la Normandelière pour la "Fête du Nautisme". Cette manifestation était initialement nationale. Lorsqu'elle a disparu du paysage des événements, la commune a souhaité la faire perdurer pour proposer au grand public une journée d'initiation gratuite visant à découvrir les sports nautiques : le surf, la voile sportive, le paddle, le kitesurf ou la pêche en mer.



Autour de l'école de voile municipale sont regroupées pour cet événement les associations (surf, kite surf, club nautique, amicale des plaisanciers) mais aussi des structures privées, ainsi que les maîtres-nageurs sauveteurs et la SNSM.

Cette année, plus de cinq cent baptêmes ont été offerts aux Brétignollais et aux visiteurs de la commune, permettant ainsi une promotion ludique et éducative de nos activités tournées vers l'océan.



A VENIR

La commune souhaite s'appuyer sur le nautisme pour assurer un développement structurant de son territoire dans les prochaines années. Deux projets phares : le pôle nautique de la Normandelière et le réaménagement complet de l'accès à Dunes 1.

3. ANNEXES

A. Les lieux de pratique sportive

Au-delà de la richesse des lieux « naturels » dont dispose la commune pour la pratique sportive (campagne environnante, océan, pistes piétonnières et cyclables), les associations sportives brétignollaises disposent à titre gratuit et souvent attirées



Skate parc sur le site des Morinières

Pôle nautique de la Normandelière (école voile, club nautique, surf, kite surf)



Plage protégée de la Parée pour les activités de voile l'été et la marche aquatique tout au long de l'année

Bassin d'initiation à la voile pour les enfants sur le plan d'eau des Morinières



Salle de palet et son club-

3. ANNEXES

Salle omnisports

Pour le basket, le tennis rebond, le pickle ball et la gymnastique



Salle de tennis de table



Terrains de tennis

**3 couverts et 3 extérieurs
+ club-house**



Salle de judo



3. ANNEXES

Salles de karaté



Stade de football
2 terrains
et tribunes
permettant des
manifestations
régionales et
nationales



Pôle associatif
avec 3 salles permettant
notamment les activités
de danse

Boulodrome
32 pistes, club-house
(projet de couverture de la moitié des terrains)

B. Agenda sportif annuel

Outre le « forum des associations » qui se tient tous les ans début septembre et qui vise à promouvoir nos associations, notamment sportives, les nombreux espaces dont dispose la commune (parc et plan d'eau des Morinières, site de la Normandelière, spot de la Sauzaie, plage de la Parée) permettent la tenue de nombreuses manifestations sportives, de compétition ou de loisirs, et de galas ouverts à tous. Parmi ces événements ...



MAI

- Événement « Sauzaie Contest » organisé par le Breteam Surf Club
- Tournoi international de football pour les moins de 17 ans (U17)
- Course des 2 plages organisée par le JLB

JUIN



- Gala de danse organisé par l'association K'Danse de Famille Rurales



JUILLET / AOÛT

- Démonstration de Kite Surf et village animé avec DJ organisés par le KGB
- « Run des berniques » organisés par le JLB
- « Sauzaie by Night » et « Bretam surf Festival » organisés par l'association Breteam Surf School
- Régates et « passeport du plagiste » organisés par le Club Nautique de Brétignolles (CNB)
- Démonstration et tournoi de basket 3x3
- Tournois estivaux de basket, tennis, pétanque, football...
- Mondial de minimes de football
- Match de gala de football avec le PSG

SEPTEMBRE



- Forum des associations
- Journées portes ouvertes organisées par certaines associations



OCTOBRE

- Événements Octobre Rose dont La Joséphine

DÉCEMBRE



- Événements sportifs pour le Téléthon



Ville [SPORTIVE] de Brétignolles-sur-Mer
BP 24 - 85470 Brétignolles-sur-Mer
Tél : 02 51 22 46 00 - mairie@bretignollessurmer.fr
www.bretignollessurmer.fr

Dossier de candidature au label "Ville Sportive" - Septembre 2021

Rédaction et conception : Ville de Brétignolles-sur-Mer

Impression : Imprimerie du Bocage

Crédits photo : Ville de Brétignolles-sur-Mer, ODT Pays de Saint Gilles Croix de Vie, images Freepik